

Assemblée Générale Ordinaire du 22 Mai 2010 Compte rendu



Ordre du jour :

Bilan d'activité 2009
Bilan financier 2009
Renouvellement des syndicats
Présentation du rapport d'étude de faisabilité de la microcentrale
Suite a donnée sur la création de la centrale
Questions diverses

Déroulement :

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 10 h 30 et fait un rapide bilan de la situation financière de l'ASA.

Après présentation du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010 quitus est donné au syndicat pour sa gestion.

Il décrit ensuite l'activité 2009 et montre les travaux de réfection qui ont du être entrepris :

Canal de BRIEL : Dans le prolongement des 54m de tuyaux remplacés en 2008 pour le passage de la roubine, les tuyaux PVC étaient en très mauvaise état: les réparations de fortunes (chambres à air) ont été éliminées et la conduite entièrement remplacée sur 30 m environ. Monsieur DELESSERT précise qu'il a fait poser une vanne de décharge (de 50 mm) et une vanne de barrage (de 160 mm).

A l'aide des photos projetées sur un écran, il a pu montrer l'étendue des travaux et leurs difficultés.

Il remercie chaleureusement Messieurs DURANTON Ph & MERLOT H, que la SA du CANAL de la RIVE DROITE du VAR a mise une nouvelle fois généreusement et gracieusement à disposition avec l'outillage nécessaire pour réaliser ces travaux.

Canal de la VAIRE : il a subi de gros dégâts durant l'hiver qui a été particulièrement rigoureux cette année: de gros blocs de rocher ont dû être évacués en plus du travail habituel de mise en eau du canal. L'équipe de bénévoles a pu busser de 200m supplémentaire de canal. Il ne reste que 150m de tuyau à poser (rappel 1000m commandés).

Micro centrale : l'ASA a obtenu une subvention pour l'étude de faisabilité d'une micro centrale hydroélectrique exploitant l'eau des canaux de Méailles. Cette étude a été confiée à la SERHY. Cette société a remis à l'ASA le rapport final d'étude avant la fin 2009.

Le président donne la parole à Charles MAERFELD pour en présenter une synthèse :

Il apparaît, après une étude hydrométrique documentée de la VAIRE que l'implantation de cette centrale pourrait produire 1,75 GWh par an et fournir une recette annuelle de 173000€ pour un investissement de 1,312 M€ soit un rapport 7,6 entre le montant de la recette et l'investissement.

La SERHY considère qu'un projet mérite d'être réalisé si ce rapport est inférieur à 10. L'orateur fait remarquer que si l'EDF acceptait le même prix du kWh pour l'électricité hydroélectrique que celui qu'il accorde aux producteurs d'électricité d'origine photovoltaïque, ce rapport ne serait que 1,2, soit un amortissement des travaux en un an et 2 mois !

Le président rappelle alors qu'il nous manque encore l'avis de l'administration de l'eau. Puis, il demande à l'assemblée de lui accorder l'autorisation d'engager l'ASA plus à fond dans le projet.

Une discussion assez houleuse s'en suit où il ressort qu'il est plus prudent d'attendre l'avis de l'administration de l'eau.

Monsieur Yvan LAUTARD fait remarquer que la réalisation de ce projet est la seule façon de garantir le maintien des canaux en exploitation, car le bénévolat actuel atteint ses limites. Il demande à l'assemblée de répondre par vote à la question suivante :

« Êtes-vous pour le maintien des canaux en activité ? »

L'assemblée à l'unanimité moins deux abstentions (Mrs HONNOTAT J & PELOPIDAS G pour un total de 20 voix avec leurs procurations) vote pour le maintien de l'exploitation du canal (ce qui implique la poursuite du projet de centrale hydroélectrique).

Renouvellement du syndic.

Messieurs Pierre MARINI et Henri DELESSERT sont renouvelable (tirage au sort). Monsieur Pierre MARINI ne souhaitant pas se représenter, Monsieur Charles MAERFELD fait acte de candidature et Monsieur Henri DELESSERT demande le renouvellement de son mandat. Aucune autre candidature ne se manifeste. L'assemblée vote à l'unanimité l'élection de ces 2 candidats au conseil syndical.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le président lève la séance à 12h00

Le président	un membre du syndicat
	